SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

DR JAMIESON—DÉCLARATION CONCERNANT SON TRANSFERT À PRINCE-ALBERT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, l'honorable représentant de Selkirk (M. Bryce) m'a posé il y a trois jours une question relative à la décision de transférer le directeur de l'hôpital de Norway-House. Je me suis déjà entretenu à ce sujet avec l'honorable député et, de plus, je dirai que les services du directeur sont requis à un autre hôpital.

"NORTHERN ONTARIO PIPE LINE CORPORATION"

INSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ DE LA COURONNE CHARGÉE D'AMÉNAGER UN PIPE-LINE

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce) propose que la Chambre se forme en comité pour étudier la résolution suivante:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure législative établissant une société appelée Northern Ontario Pipe Line Crown Corporation pour les objets suivants: la construction, l'entretien et l'exploitation d'un pipe-line de gaz naturel allant de la frontière entre l'Ontario et le Manitoba jusqu'à Kapuskasing, en Ontario; la location, avec faculté d'achat, dudit pipe-line de gaz naturel à la Trans-Canada Pipe Lines Limited et l'exécution d'un tel bail, y compris l'aliénation, par la société, dudit pipe-line en ce qui concerne ladite faculté d'achat.

La mesure prévoit aussi que la société peut accomplir toutes choses jugées nécessaires à la réalisation de ces objets et qu'elle peut emprunter de l'argent. L'ensemble des montants empruntés par la société et non encore remboursés à une époque quelconque ainsi que la somme des montants prêtés par le ministre des Finances et non encore remboursés à une époque quelconque ne doivent pas dépasser cent trente millions de dollars.

La mesure prévoit en outre la nomination et la rémunération d'administrateurs, fonctionnaires et

préposés nécessaires à l'application de la loi.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion? Que ceux qui sont en faveur de la motion disent oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur: Que ceux qui s'opposent disent non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: A mon avis, les oui l'emportent. Qu'on appelle les députés.

(La motion du très honorable M. Howe, mise aux voix, est adoptée.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.
Aitken (M¹¹e)
Anderson
Applewhaite

MM. Arsenault Ashbourne Balcer

Balcom Batten Beaudry Bell Benidickson Bennett Bertrand Blackmore Blair Blanchette Roisvort Bonnier Bourget Bourque Breton Brisson Brooks Brown (Brantford) Brown (Essex-Ouest) Bruneau Buchanan Byrne Cameron (High-Park) Campney Cannon Cardiff Cardin Caron Carrick Cavers Charlton Churchill Clark Cloutier Dechêne Decore Denis Deschatelets Deslières Dickey Diefenbaker Drew Dupuis Fudes Fairclough (Mme) Fairey Fleming Follwell Fontaine Forgie Fraser (Peterborough) Fraser (Saint-Jean-Est) Fulton Gagnon Gardiner Gauthier (Lac-Saint-Jean) Gauthier (Nickel-Belt) Gauthier (Portneuf) Gingras Gingues Goode Gour (Russell) Gourd (Chapleau) Green Gregg Habel Hahn Hamilton (Notre-Damede-Grâce) Hanna Hansell Hardie Harkness

Hodgson Hollingworth Holowach Hosking Houck Howe (Port-Arthur) Howe (Wellington-Huron) Huffman Hunter James Johnston (Bow-River) Jutras Kickham Kirk (Antigonish-Guysborough) Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare) Laflamme Lafontaine Langlois (Gaspé) Lapointe Lavigne Leboe Leduc (Gatineau) Leduc (Jacques-Cartier-Lasalle) Leduc (Verdun) Lefrancois Légaré Lennard Lesage Lusby Macdonnell MacDougall MacEachen MacKenzie McCann McCubbin McCulloch (Pictou) McGregor McIvor McT.end McMillan McWilliam Maltais Mang Marler Martin Ménard Meunier Michaud Michener Mitchell (London) Mitchell (Sudbury) Monette Montgomery Murphy (Lambton-Quest) Murphy (Westmorland) Nesbitt Nixon Nowlan Pallett Patterson Pearkes Pearson Perron Philpott Pickersgill Pinard Pommer Poulin Power (Québec-Sud) Power (Saint-Jean-Quest) Proudfoot Prudham Purdy Quelch

Harris

Healy

Hellyer

Henry

Henderson

Hees